

Mes fiches mémo

Syntaxe de l'objet compté

I- Avec un objet compté indéfini :

- **1 et 2 : Le nom seul** (au singulier ou au duel) **suffit**.
ولَدٍ : un garçon / بنتٌ : une fille.
ولدان : deux garçons / بناتان : deux filles.
- **De 3 à 10 : Le nom se met au pluriel**.
أربعة أولادٍ : quatre garçons / خمس بناتٍ : cinq filles.
- **De 11 à 99 : Le nom se met au singulier**.
خمس عشرة ولداً : 15 garçons / ثمان عشرة بنتاً : 18 filles
- **Au-delà de 100 : le nom se met au singulier**.
مائة ولداً : 100 garçons / ألف بنتٍ : 1000 filles.

NB :

De 3 à 10, c'est au masculin que le nombre prend un ة

De 11 à 19, la dizaine suit la règle traditionnelle du ة au féminin

Attention !

- Dans un **nombre complexe**, le nom compté suivra les **règles propres au chiffre qui le précède immédiatement** :

1213 garçons : ألف ومائتان وثلاثة عشر ولداً

7005 garçons : سبعة آلاف وخمسة أولادٍ

II- Avec un objet compté défini :

- Nom compté au pluriel + nombre précédé de l'article :
الأولاد الأربعة : les 4 garçons / البنات الخمس : les 5 filles.
- Si le nom a des épithètes, le nombre se placera en premier, avant les autres qualificatifs :
الأحياء الأربعة القديمة : les quatre quartiers anciens

Traduisez en arabe :

7 colonnes ; 4 mosquées ; 13 temples ; 19 églises ; 36 califes ; 106 portes ; 361 jours ; les 4 mihrâbs ; les 6 galeries.

.....

.....

.....

.....